**Titre de la page** :  Oveha Expérience – Ateliers Conférences

En**-tête**

**Titre de niveau 1 :** Des moments pour sensibiliser vos collaborateurs à l’importance de la prise en compte de l’accessibilité numérique

**Titre de niveau 2** : Conférence

«360 A11Y » - Cette conférence de 1h30 vous permettra d’avoir une première idée des composantes du sujet de l’accessibilité numérique – En présentiel ou sous forme de webinaire

Lien Voir un extrait (à réaliser dans un second temps je pense pour raison de coût et de travail)

**Lien** Transcription textuelle de la vidéo

**Lien** Contactez-moi pour en savoir davantage sur la conférence

**Titre de niveau 2** : Atelier

«Réaction A11Y » - Cette atelier de 30 minutes vous fera réfléchir sur quelques difficultés rencontrées sur le web par les personnes en situation de handicap – Atelier prévu en distanciel

**Lien** Contactez-moi pour en savoir davantage sur l’atelier **(renvoie au pied de page au titre de contact)**

**Titre de niveau 3** : La déduction à votre contribution à l’OETH

En faisant appel à Oveha Expérience, votre facture est valorisable à hauteur de 30% au titre de votre contribution à l’OETH (Obligation d’Emploi des Travailleurs Handicapés).   
En effet, comme les ESAT et les EA, les TIH (Travailleur Indépendant Handicapé), font partie de la sous-traitance handicap, depuis le 28 janvier 2016, grâce à l’action de l’association h’up entrepreneurs (anciennement UPTIH). Cette possibilité est reconnue également depuis le 1er janvier 2020, aux TIH en portage salarial.

**Lien** Contactez-moi pour en savoir davantage sur la déduction **(renvoie au pied de page au titre de contact)**

**Pied-de-page**